



Municipalité
de
Vucherens

A l'attention des électeurs et
électrices de la commune de
Vucherens

Vucherens, le 15 août 2019

k:\commun\1-administration générale\10-autorités\referendum\2019\infopopulation.docx

Aboutissement du référendum communal

Madame, Monsieur,

Par la présente affichée au pilier public et conformément à l'article 111 de la Loi sur l'exercice des droits politiques, la Municipalité vous informe que le référendum suivant :

« Acceptez-vous le préavis municipal no préavis 04/2019 relatif à demande de crédit de CHF 341'000.- pour les aménagements de sécurité routière comprenant signalisations, marquages et éclairages (étapes 1 et 2 / Route du Village), adopté par le Conseil communal dans sa séance du 18 juin 2019 »

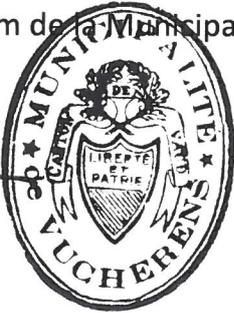
a abouti.

Une votation communale sera ordonnée par le Préfet dans les prochains mois.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Au nom de la Municipalité

Denis Grosjean
Syndic



Noémie Steiger
Secrétaire

Copies:

- M. Olivier Piccard, Préfet
- M. Luc-Olivier Bünzli, Président du Conseil communal